

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2026
COMMUNE DE NOGENT

La réunion a débuté le 8 octobre 2026 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur PONCE Thierry.

Membres présents :

Madame AUBERTOT-BREGEAULT Maud - Conseillère municipale
Madame BLAISE Adeline - Conseillère municipale
Madame BLAUT Martine - Conseillère municipale
Madame BOUVENET Christelle - Conseillère municipale
Monsieur BREVART Cyril - Conseiller municipal
Madame CHRETIEN Maryse - Conseillère municipale
Madame FERNANDES Wendy - Conseillère municipale
Madame FLAGET Estelle - Conseillère municipale
Monsieur FORGEOT Laurent - Conseiller municipal
Madame GERARD Karine - Conseillère municipale
Madame LE GRAËT Dominique - Conseillère municipale
Monsieur MANS Fabrice - Conseiller municipal
Monsieur MARION Yannick - Conseiller municipal
Monsieur MELIN François - Conseiller municipal
Monsieur MORO Marcel - Conseiller municipal
Madame NANCEY Elodie - Conseillère municipale
Monsieur PETTINI Jean-Michel - Conseiller municipal
Monsieur PONCE Thierry - Maire
Monsieur RACLOT Johann - Conseiller municipal
Monsieur SANCHEZ José - Conseiller municipal
Madame SIMONNET Marie-Christine - Conseillère municipale
Monsieur SIMONNOT Mickaël - Conseiller municipal
Monsieur VOILLEQUIN Laurent - Conseiller municipal

Membres absents représentés :

Madame BAILLOT Claudine - Conseillère municipale Pouvoir donné à Mme BOUVENET Christelle -
Conseillère municipale
Madame BERNARD Roseline - Conseillère municipale Pouvoir donné à Mme AUBERTOT-BREGEAULT
Maud - Conseillère municipale
Monsieur MAIRE Mathieu - Conseiller municipal Pouvoir donné à M PONCE Thierry - Maire
Monsieur PERUCCHINI Benjamin - Conseiller municipal Pouvoir donné à M PETTINI Jean-Michel -
Conseiller municipal

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Monsieur Yannick MARION

Le quorum (plus de la moitié des 27 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Compte-rendu des décisions prises par le Maire au titre de la délégation permanente de pouvoir
- Modification du tableau des effectifs
- Noël de la ville de Nogent

- Questions diverses

- Compte-rendu des décisions prises par le Maire au titre de la délégation permanente de pouvoir

// Nature des débats //

24 voix pour

- Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant que certains agents de la commune sont susceptibles de faire l'objet d'avancements ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la collectivité ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- La création d'un poste de rédacteur territorial

DIT que le tableau des effectifs de la Ville est modifié en conséquence à Compter du 08 Octobre 2026, comme joint en annexe.

24 voix pour

- Noël de la ville de Nogent

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer à 60,00 € (soixante euros) pour l'année 2026 le montant du bon cadeau de Noël par enfant (limite d'âge fixée à 13 ans l'année de l'arbre de Noël),

ARRÊTE comme suite la liste des enfants concernés par ces bons cadeaux :

DÉCIDE d'attribuer les sommes suivantes :

- 60 € par enfant : (BARRET Gabrielle - BARRET Matthias - BERNARD THIERY Azelle - CLÉMENT Léa - CLÉMENT Lucas - CONSTANT Adèle - CONSTANT Aline - DAVAL Lily - DAVAL Noah - DAVAL Samuel - DORANGE Antonin - DUBOS REMONGIN Ambre - GARNIER Lucien - GONCALVES Gaby - HENRIOT Dianah - HENRIOT Julia - HUOT Malo - LEHOULLE-DA COSTA Nolan - MARRET Jules - MASSOTTE Constance - MASSOTTE Léon - MENET Laya - MENET Mahé - NAULOT Tom - OTTIGER Noah - PARETTO Valentin - REISDORFER Ilyana - REISDORFER Younès)
- 120 € pour le mariage de Monsieur Gatien PANSARD

100 € pour la naissance d'un enfant du personnel, à savoir MASSOTTE Léon, MARRET Jules ;

AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

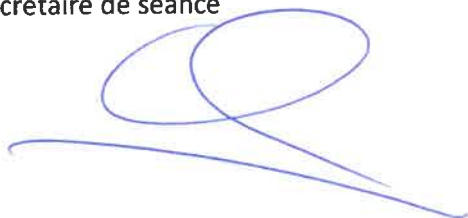
24 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h15.

Monsieur Yannick MARION
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Y' and 'M' followed by a long horizontal stroke.

Monsieur PONCE Thierry,
Maire



